

**Réunion sur les applications électroniques****EAM/5/2****Cinquième réunion  
Genève, le 17 mars 2025****Original : Anglais  
Date : 7 mars 2025****DEVELOPPEMENTS CONCERNANT L'UPOV E-PVP***Document préparé par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.***RÉSUMÉ EXÉCUTIF**

1. Tous les modèles UPOV e-PVP ont été lancés et sont actuellement opérationnels.
2. L'utilisation de UPOV PRISMA est en constante augmentation, les utilisateurs et les offices de protection des obtentions végétales ayant fait part de leurs réactions positives, soulignant les avantages de ce système. En 2024, le nombre de demandes d'examen via UPOV PRISMA a atteint 1 964, soit une augmentation de 6% par rapport à 2023. Le Royaume-Uni a reçu le plus grand nombre de demandes, soit 1614 en 2024 contre 1562 en 2023. Les soumissions payantes correspondent à 1 496, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à 1 390 en 2023. Il est rappelé que, comme convenu par le Conseil de l'UPOV, lorsque, pour la même variété dans un membre de l'UPOV, des demandes sont déposées pour des droits d'obtenteur et pour une liste nationale, n'y a qu'une seule demande payante.
3. La version 2.10, dont la publication est prévue pour avril 2025, comprendra l'ajout de nouvelles autorités. En réponse aux commentaires des utilisateurs de l'UPOV PRISMA Task Force, la version 3.0, prévue pour 2025, est en cours d'élaboration. La couverture des cultures s'étend également, de nouvelles espèces étant acceptées en Chine et au Maroc. En outre, UPOV PRISMA est de plus en plus utilisé pour la réception des demandes d'inscription de nouvelles variétés végétales sur les listes nationales. Afin de promouvoir UPOV PRISMA, des réunions bilatérales avec les utilisateurs et les offices de protection des obtentions végétales sont organisées, et des séminaires en ligne sur l'utilisation de PRISMA ont été lancés en coopération avec les services de protection des obtentions végétales des États-Unis d'Amérique, de Turquie, de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Ces webinaires sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://www.upov.int/upovprisma/en/webinars.html>. Il reste des défis à relever pour promouvoir l'outil et résoudre les problèmes techniques, en particulier dans des domaines tels que l'utilisation de machine à machine.
4. Bien que le module d'échange de rapports DHS de l'UPOV e-PVP soit opérationnel, son utilisation devrait augmenter à la suite du déploiement d'une nouvelle version en avril 2025.
5. Avant de s'engager dans la mise en œuvre du module d'administration e-PVP de l'UPOV, les services ont besoin de temps pour évaluer leurs options et déterminer si une personnalisation est nécessaire. Le Royaume-Uni prévoit de lancer une version personnalisée du module d'administration UPOV e-PVP en mars/avril 2025, avec une présentation des progrès réalisés au cours de l'EAM/5.
6. L'UPOV étudiera également la possibilité de générer des fonds extrabudgétaires par le biais d'un fonds multidonateurs pour le développement durable des services de l'UPOV (par exemple, UPOV e-PVP). Il est essentiel que les utilisateurs potentiels des services de l'UPOV soient conscients des avantages des services fournis. L'UPOV affectera des ressources à la promotion de ses services.

7. Le Bureau de l'Union assurera la liaison avec les autorités et les parties prenantes afin de garantir le financement de l'UPOV e-PVP jusqu'à ce que les recettes de l'UPOV PRISMA génèrent les revenus nécessaires.

8. La structure de ce document est la suivante :

RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	1
VUE D'ENSEMBLE DE L'UPOV E-PVP.....	3
UTILISATION DU E-PVP DE L'UPOV .....	3
<i>Utilisation de UPOV PRISMA (janvier 2017 - février 2025)</i> .....	3
UPOV PRISMA : ÉVOLUTION DEPUIS EAM/ 4.....	5
<i>Lancement de la version 2. 10 - Phase 2 (novembre 2024)</i> .....	5
Couverture des cultures .....	5
Fonctionnalités.....	5
<i>Autres développements</i> .....	5
Qualité des TI Audit des logiciels .....	5
Amélioration de la convivialité de UPOV PRISMA .....	5
Synchronisation des formulaires .....	6
Harmonisation.....	7
Publication de la version 3.0 .....	7
Couverture des cultures.....	7
Fonctionnalités.....	7
<i>Développements futurs possibles</i> .....	8
Convivialité de l'outil.....	8
Nouvelles fonctionnalités .....	8
MODULE D'ADMINISTRATION E-PVP DE L'UPOV : DÉVELOPPEMENTS DEPUIS L'EAM/4.....	8
<i>Migration des données</i> .....	8
<i>Rôle de l'agent PVP</i> .....	8
<i>Rôle du demandeur</i> .....	9
MODULE D'ÉCHANGE DHS DE L'UPOV E-PVP : DÉVELOPPEMENTS DEPUIS L'EAM/4 .....	9
FINANCEMENT DE L'UPOV E-PVP .....	9

## VUE D'ENSEMBLE DE L'UPOV E-PVP

9. L'objectif de l'UPOV e-PVP est de fournir une assistance cohérente et complète pour la mise en œuvre du système UPOV de protection des obtentions végétales, dont certains ou tous les éléments peuvent être utilisés par les membres de l'UPOV, selon le cas. Le système e-PVP de l'UPOV comprend les éléments suivants :

- UPOV PRISMA : outil de demande en ligne pour faciliter les demandes de droits d'obtenteur et les demandes d'inscription sur les listes nationales.
- Module d'administration UPOV e-PVP pour les offices PVV :
  - gérer les demandes/subventions,
  - communiquer avec les demandeurs/titulaires,
  - publier les données PVP dans la publication du bureau PVP et dans la base de données PLUTO ;
- Module d'échange de rapports DHS de l'UPOV e-PVP : pour permettre aux offices de protection des obtentions végétales de coopérer avec d'autres offices de protection des obtentions végétales dans le cadre de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) ;
- Base de données PLUTO - contient des informations et un outil de recherche sur les dénominations de variétés.

10. Conformément aux priorités du Conseil visant à fournir une assistance pour la mise en œuvre du système UPOV PVV, en octobre 2024, le Conseil a décidé que les futurs membres de l'UPOV ayant déjà reçu un avis positif du Conseil sur la conformité de leur législation avec la Convention UPOV pourraient utiliser UPOV e-PVP pour une période d'essai de trois ans, sous réserve des ressources fournies par le Bureau de l'Union.

## UTILISATION DU E-PVP DE L'UPOV

11. L'UPOV e-PVP a été lancé le 28 septembre 2023. Le Viet Nam a été le premier membre de l'UPOV à commencer à utiliser tous les éléments de l'UPOV e-PVP.

12. Le 22 décembre 2023, le Royaume des Pays-Bas est devenu le deuxième membre de l'UPOV à utiliser le module d'échange de rapports DHS e-PVP de l'UPOV.

13. Sept rapports DHS ont été échangés entre le Viet Nam et le Royaume des Pays-Bas au moyen du module d'échange de rapports DHS UPOV e-PVP.

### Utilisation de UPOV PRISMA (janvier 2017 - février 2025)

14. Des informations sur l'utilisation de UPOV PRISMA sont fournies ci-dessous :

#### Nombre de soumissions via UPOV PRISMA

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Janvier	1	-	7	18	107	232	206	235	173
Février	-	3	9	5	107	95	107	122	86
Mars	2	3	6	21	67	121	54	42	
Avril	-	3	22	11	105	96	102	74	
Mai	1	1	33	11	65	67	123	77	
Juin	-	7	10	18	819	78	59	94	
Juillet	-	7	3	9	58	83	57	94	
Août	-	1	7	11	379	435	442	460	
Septembre	3	8	16	29	154	91	104	112	
Octobre	1	19	29	16	68	53	58	94	
Novembre	3	16	26	41	407	353	341	333	
Décembre	3	9	51	32	174	204	220	227	
Total	<b>14</b>	<b>77</b>	<b>219</b>	<b>222</b>	<b>2,509</b>	<b>1,907</b>	<b>1,873</b>	<b>1,964</b>	

Nombre de soumissions au service participant à UPOV PRISMA

Autorité		Nombre de soumissions dans UPOV PRISMA en :								Nombre total de soumissions dans UPOV PRISMA (à partir de fin 2024)
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	OA			3	1		2			6
Argentine*	AR									0
Australie	AU	2	10	17	36	27	15	17	21	145
Bolivie (État plurinational de)	BO			2						2
Canada	CA		6	27	17	24	46	56	46	222
Chili	CL	3		3	1	9	3			19
Chine	CN									0
Colombie	LE CO			4	2	4	1		4	15
Costa Rica	CR			4	1	2				7
République dominicaine	DO			2	2	4	3			11
Équateur	CE				2	4	1	1		8
Union européenne	QZ		8	38	13	123	89	78	69	418
France	FR			20	-	4	3	2	12	41
Géorgie	GE			2	1	3	1	3	2	12
Kenya	KE		13	6	14	14	26	23	25	121
Maroc	MA					7	4			11
Mexique	MX		7	7	13	13	25	17	12	94
Pays-Bas (Royaume des)	NL	1	8	12	6	1	2		3	33
Nouvelle-Zélande	NZ	5	3	8	5	18	7	7	8	61
Norvège	NON	1		5	7	6	6	1	1	27
Paraguay*	PY									0
Pérou	PE				2	3	1		1	7
République de Moldavie	MD			2					1	3
République de Corée	KR			1	1					2
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	VC									0
Serbie	RS			2	1	3			28	34
Afrique du Sud	ZA		2	3	2	12	17	24	20	80
Suède	SE			1						1
Suisse	CH	2	3	4	16	13	9	6	3	56
Trinité-et-Tobago	TT									0
Tunisie	TN		2	4		1				7
Türkiye	TR		6	23	54	65	63	57	52	320
Royaume-Uni	GB		3	18	22	2,138	1,557	1,562	1,614	6,914
République unie de Tanzanie	TZ									0
États-Unis d'Amérique	ÉTA TS- UNI S		6	1	3	5	26	18	39	98
Uruguay	UY					6				6
Viet Nam	VN							1	3	4
<b>Total :</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>77</b>	<b>219</b>	<b>222</b>	<b>2,509</b>	<b>1,907</b>	<b>1,873</b>	<b>1,964</b>	<b>8,785</b>
<b>Total des soumissions payantes</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>198</b>	<b>2,053</b>	<b>1,457</b>	<b>1,390</b>	<b>1,496</b>	<b>6,608</b>

\*Tant que les informations requises n'auront pas été fournies, les candidats ne seront pas en mesure de soumettre les données de leur candidature.

Le nombre de demandes comprend à la fois les demandes dans le cadre des demandes de droits d'obtenteur et les demandes d'inscription sur la liste nationale.

## UPOV PRISMA : EVOLUTION DEPUIS EAM/ 4

### Lancement de la version 2. 10 - Phase 2 (novembre 2024)

15. La version 2.10 - phase 2 de UPOV PRISMA, intégrant les développements suivants, a été déployée le 18 novembre 2024.

#### *Couverture des cultures*

16. Il est désormais possible d'effectuer des applications en Chine pour les cultures/espèces suivantes (en plus de la laitue) :

Nom commun	Nom botanique	UPOV TG
Fèves de soja	Glycine max (L.) Merrill	TG/80/7
Kiwi	Actinidia Lindl.	TG/98/7 Rev.2
Tournesol	Helianthus annuus L.	TG/81/7
Tomate	Solanum lycopersicum L.	TG/44/12
Piment	Capsicum annum L	TG/76/9
Anthurium	Anthurium Schott	TG/86/6
Guzmania	Guzmania Ruiz et Pav.	TG/182/4
Concombre	Cucumis sativus L.	TG/61/7 Rev.3
Melon	Cucumis melo L.	TG/104/5 Rev.2

#### *Fonctionnalités*

17. Afin d'améliorer l'expérience de l'utilisateur avec la fonctionnalité de téléchargement en masse, les utilisateurs peuvent désormais recevoir une facture consolidée pour toutes les données d'application transférées au cours d'un processus de téléchargement en masse.

#### Autres développements

##### *Qualité des TI Audit des logiciels*

18. Un audit de code a été organisé afin d'améliorer la qualité du logiciel UPOV PRISMA. L'audit a débouché sur des recommandations concernant, par exemple, les normes de sécurité, les meilleures pratiques en matière de codage et le passage à l'informatique dématérialisée.

##### *Amélioration de la convivialité de UPOV PRISMA*

19. Afin d'améliorer la convivialité de UPOV PRISMA, des consultations ont été organisées avec les utilisateurs en 2021 pour revoir certaines fonctionnalités existantes (fonctionnalité de copie, attribution de rôles).<sup>1</sup>

20. Les participants au groupe de travail UPOV PRISMA ont été consultés sur les propositions faites pour améliorer l'interface et la navigation dans le système.

21. Deux ateliers de réflexion sur la gestion des utilisateurs ont été organisés les 4 et 7 décembre 2023, en guise de suivi. Après une consultation en ligne, une version finale de la fonctionnalité de gestion des utilisateurs a été présentée le 30 janvier 2024. Le résultat des ateliers est en cours de mise en œuvre et sera évalué lors d'une campagne de test spécifique prévue en juin 2025.

22. Au cours de la réunion du groupe d'étude UPOV PRISMA du 19 novembre 2024, le Bureau de l'Union a fait le point sur l'évolution de l'UPOV PRISMA.

---

<sup>1</sup> Voir les documents UPOV/EAF/17/3 "Report", paragraphe 22, et UPOV/EAF/18/3 "Report", paragraphes 15 et 16.

### *Promotion et formation*

23. Les réactions des offices de protection des obtentions végétales et des utilisateurs à UPOV PRISMA ont montré que la compréhension de l'outil et la manière de l'utiliser pouvaient être améliorées. C'est pourquoi le Bureau de l'Union a organisé les séminaires en ligne suivants sur la manière de déposer des demandes à l'aide de UPOV PRISMA. Les webinaires ont été organisés conjointement par l'UPOV, et les membres et la participation étaient ouverts au public.

Webinaires	Les participants	Date
Comment introduire une demande aux États-Unis d'Amérique ?	56	25 novembre 2024
Comment introduire une demande auprès de Türkiye	102	27 novembre 2024
Comment introduire une demande auprès de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande	52	17 février 2025

24. En février 2025, le Bureau de l'Union a demandé à toutes les autorités participantes de revoir la procédure actuelle du Bureau des PVV. 14 autorités ont proposé de mettre à jour leur procédure PVP.

### *Synchronisation des formulaires*

25. Il est essentiel que la version la plus récente des formulaires soit communiquée à l'équipe UPOV PRISMA en vue de leur mise en œuvre dans UPOV PRISMA. Les formulaires mis à jour garantissent que les données soumises par les utilisateurs sont complètes et réduisent la nécessité de réviser les informations manquantes.

26. Il est essentiel de maintenir une synchronisation à jour entre les offices de protection des obtentions végétales et leurs formulaires les plus récents. Par conséquent, il est conseillé d'informer rapidement l'équipe UPOV PRISMA de toute modification apportée aux formulaires de demande ou aux questionnaires techniques une fois qu'ils ont été mis en œuvre. Le Bureau de l'UPOV procédera à une vérification annuelle avec les correspondants PRISMA de l'UPOV afin de s'assurer que les formulaires de demande dans UPOV PRISMA sont à jour.

27. Afin de réaliser et de maintenir la synchronisation des CT entre UPOV PRISMA et l'OCVV (Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne), les projets suivants ont été convenus avec l'OCVV :

- Projet 1 : "Audit" (questions/états des lieux actuels) pour l'échange de données entre UPOV PRISMA et l'OCVV dans les deux sens (Statut : achevé) ;
- Projet 2 : Partie A : Résolution des problèmes actuels ; Partie B : Synchronisation des changements par l'UPOV/CPVO (état : en cours sur la base des informations fournies dans le cadre du projet 1) ;
- Projet 3 : Mise en œuvre des résultats du projet 2 : Échange bidirectionnel de données d'application (laitue, tomate, rose) (Statut : en cours sur la base des informations fournies dans le projet 1) ;
- Projet 4 : Téléchargement en masse des demandes relatives au maïs de l'UPOV à l'OCVV (état d'avancement : en cours sur la base des informations fournies dans le cadre du projet 1) ; et
- Projet 5 : "Dispositions transitoires", pour informer les demandeurs des situations dans lesquelles ils peuvent utiliser UPOV PRISMA pour les demandes auprès de l'OCVV et des mesures à prendre jusqu'à ce que toutes les questions aient été résolues (état d'avancement : en cours).

28. En avril 2025, l'OCVV et l'UPOV examineront les calendriers relatifs aux projets susmentionnés, en tenant compte des ressources disponibles. Les délais convenus seront présentés à l'EAM/6.

29. La mise à jour des formulaires pouvant intervenir entre deux versions, les formulaires suivants ont été mis à jour et les utilisateurs de UPOV PRISMA en ont été informés :

- Royaume-Uni - Formulaire de demande en décembre 2025
- OCVV - Formulaire de demande en janvier 2025

#### *Harmonisation*

30. Sur la base des réactions des utilisateurs de l'outil UPOV PRISMA, certaines questions des formulaires ont été revues en coopération avec services compétents, afin d'aligner les formulaires sur les formulaires standard de l'UPOV et les formulaires d'autres services participants à des fins d'harmonisation. Ces mises à jour rendent l'outil UPOV PRISMA plus convivial. Des discussions fructueuses sur l'alignement des questions dans les formulaires ont été menées avec des représentants du Maroc et de la Chine.

#### *Publication de la version 3.0*

31. Il est prévu de publier la version 3.0 de UPOV PRISMA en décembre 2025.

#### *Couverture des cultures*

Chine :

Morchella	Morchella Dill. ex Pers.	TG national
-----------	--------------------------	-------------

Maroc :

Porte-greffes de tomates	Solanum habrochaites S. Knapp & D.M. Spooner ; Solanum lycopersicum L. x Solanum habrochaites S. Knapp & D.M. Spooner ; Solanum lycopersicum L. x Solanum peruvianum (L.) Mill. ; Solanum lycopersicum L. x Solanum cheesmaniae (L. Ridley) Fosberg ; Solanum pimpinellifolium L. x Solanum habrochaites S. Knapp & D.M. Spooner	TG/294/1 Rev.3
--------------------------	--	----------------

32. La couverture pour la Serbie sera élargie pour inclure le tournesol (*Helianthus annuus* L.).

#### *Fonctionnalités*

33. Les fonctionnalités suivantes devraient être introduites dans la version 3.0 :

- (a) Migration de UPOV PRISMA vers le cloud
- (b) Facture en gros sur demande ;
- (c) Notification/alerte aux utilisateurs lorsqu'une modification est apportée au formulaire de demande ou au questionnaire technique du Royaume-Uni
- (d) Restrictions à la liste des cultures pouvant faire l'objet d'un dépôt via UPOV PRISMA pour les listes nationales du Royaume-Uni et des Pays-Bas (Royaume des) ;
- (e) Accessibilité des PDF : tous les éléments doivent être balisés et suivre un ordre de lecture correct ;
- (f) Mettre en œuvre la nouvelle conception d'écran pour Démarrer une nouvelle application et Copier une application ;
- (g) Améliorer la fonctionnalité de gestion des utilisateurs ;
- (h) Ajouter un menu "flottant" pour les chapitres dans la page du formulaire généré ; et
- (i) Amélioration du téléchargement en masse :
  1. Correction des problèmes en suspens : étape, langue, validation de la liste déroulante,
  2. simplifier le modèle : réutilisation de l'adresse de correspondance du demandeur/de l'éleveur/de l'agent,
  3. ajouter la possibilité d'utiliser la notation de Purdy pour les hybrides,
  4. mettre en œuvre la validation après le téléchargement pour minimiser les erreurs.

## Développements futurs possibles

### *Convivialité de l'outil*

34. Lors de la réunion EAF/19, il a été convenu que les éléments suivants seraient examinés afin d'améliorer la convivialité de UPOV PRISMA :

- Ajout des caractéristiques TQ non UPOV dans la section TQ 7 au lieu de la section TQ 5<sup>2</sup> ; et
- QT spécifiques aux cultures au-delà des principes directeurs d'examen.<sup>3</sup>

### *Nouvelles fonctionnalités*

35. Les nouvelles fonctionnalités suivantes seront examinées en vue d'un éventuel développement :

- Chargement en vrac pour le maïs (Royaume-Uni) ; et
- Traduction automatique des réponses fournies par les utilisateurs.<sup>4</sup>

## MODULE D'ADMINISTRATION E-PVP DE L'UPOV : DEVELOPPEMENTS DEPUIS L'EAM/4

36. Le 28 novembre 2023, la première demande a été déposée via UPOV PRISMA dans le module d'administration administré par l'Office des variétés végétales du Viet Nam. Au 28 février 2025, trois autres demandes ont été déposées via UPOV PRISMA et transférées au module d'administration au moyen de UPOV PRISMA.

37. Le Royaume-Uni et le Ghana utiliseront le module d'administration en avril 2025.

38. Le 23 août 2024, le Royaume-Uni a signé les conditions d'utilisation et le projet de personnalisation a commencé. Il couvre les fonctionnalités suivantes :

### Migration des données

- Migration des données de l'ancien système vers UPOV e-PVP

### Rôle de l'agent PVP

- Génération automatique du numéro de demande selon des règles spécifiques
- Accès aux informations sur la ligne parentale à partir du tableau de bord
- Télécharger la liste de semis basée sur la date de soumission et le code UPOV/nom botanique
- Prise en charge de statuts supplémentaires avec passage automatique du statut proposé au statut final après une période déterminée :
  - Proposé Accordé/Accordé
  - Proposition de remise/remise
  - Proposé Terminé/Terminé
  - Prix proposé/attribué
  - Proposé Supprimé/supprimé
  - Proposition de PVRO supprimé/PVRO supprimé
  - VL 10YR Suppression appliquée
  - 10 ans demandés supprimés
  - Expiré
- Génération automatique du numéro de la subvention et calcul automatique de la date de fin du titre
- Génération d'un certificat de subvention sur demande ou automatiquement lorsque le statut est accordé
- Possibilité de prendre une décision sur la VCU
- Production de rapports à usage interne, pour la facturation et pour l'OCDE

---

<sup>2</sup> document EAF/17/3 "Rapport", paragraphe 19

<sup>3</sup> voir document EAF/16/3 "Rapport", paragraphe 18

<sup>4</sup> document EAF/16/3 "Rapport", paragraphe 18



- Génération d'une Gazette accessible avec des critères de recherche
- Lien entre les demandes d'inscription sur la liste nationale et les demandes de droit d'obteneur
- Migration des données

#### Rôle du demandeur

- Possibilité d'introduire une demande de renouvellement pour 10 ans
- Possibilité d'introduire une demande de modification du nom approuvé
- Possibilité d'augmenter/modifier la demande de "marketing de test et d'essai".

39. Un rapport sur le projet sera fourni dans EAM/5 par la délégation du Royaume-Uni.

40. Après l'approbation de la période d'essai pour les services éligibles qui ne sont pas encore membres de l'UPOV, le Bureau de l'Union a reçu une demande de l'ARIPO pour commencer à utiliser le module administratif, ainsi que UPOV PRISMA, de manière obligatoire

#### MODULE D'ECHANGE DHS DE L'UPOV E-PVP : DEVELOPPEMENTS DEPUIS L'EAM/4

41. Depuis l'EAM/4, neuf autres membres de l'UPOV se sont inscrits pour utiliser le module d'échange de rapports DHS, ce qui porte le nombre de membres à 13 :

1. Brésil
2. Canada
3. Union européenne
4. Géorgie
5. Ghana
6. Japon
7. Maroc
8. Pays-Bas (Royaume des)
9. Nouvelle-Zélande
10. Türkiye
11. Royaume-Uni
12. États-Unis d'Amérique
13. Viet Nam

42. L'utilisation effective du module d'échange de rapports DHS devrait augmenter lorsqu'une nouvelle version sera déployée en avril 2025.

43. Les fonctionnalités suivantes sont prévues dans les prochaines versions :

- (a) Fournir une assistance pour l'échange de rapports VCU (valeur pour la culture et l'utilisation) si nécessaire.
- (b) Ajouter un nouveau rôle pour les centres d'examen DHS :
  - (i) accepter les demandes émanant du bureau PVV du même pays/région,
  - (ii) partager les résultats de l'examen (rapport DHS) avec l'office des variétés végétales du même pays/région lorsque l'office des variétés végétales a mandaté/délégué le centre d'examen DHS pour effectuer l'examen.

#### FINANCEMENT DE L'UPOV E-PVP

44. Des outils numériques tels que UPOV e-PVP ont été mis au point en coopération avec les membres de l'UPOV et les obtenteurs. L'UPOV e-PVP offre la possibilité de fournir des services aux membres de l'UPOV et aux parties prenantes d'une manière qui améliorera l'efficacité du système mondial de l'UPOV et permettra de "niveler par le haut" les capacités au sein de l'UPOV.

45. Le document CC/104/4 donne un aperçu des possibilités de financement de l'UPOV e-PVP. Actuellement, l'UPOV e-PVP est financé par les redevances versées par les utilisateurs de UPOV PRISMA et PLUTO, par des fonds spéciaux du Japon et du Royaume des Pays-Bas et par le budget ordinaire de l'UPOV.

46. Afin de continuer à fournir un appui à l'élaboration et à la mise à jour des modules standard, le Bureau assurera la liaison avec les offices de protection des obtentions végétales et les utilisateurs afin de promouvoir l'utilisation du système UPOV e-PVP, ce qui permettra d'accroître les recettes.

47. L'UPOV étudiera également la possibilité de générer des fonds extrabudgétaires par le biais d'un fonds multidonateurs pour le développement durable des services de l'UPOV (par exemple, UPOV e-PVP). Il est essentiel que les utilisateurs potentiels des services de l'UPOV soient conscients des avantages des services fournis.

[Fin du document]